

La monarchie constitutionnelle (1790-1792)

I/ Les transformations politiques

Le 14 juillet 1790, lors de la **fête de la fédération**, anniversaire de la prise de la bastille, le **roi jura fidélité à la nation**.

La **constitution de 1791** instaura la **monarchie constitutionnelle**. Une **assemblée législative**, élue au suffrage **censitaire**, était chargée de préparer et de voter les lois. Louis XVI nommait les ministres et faisait appliquer les lois. Il disposait d'un **droit de veto** qui lui permettait de s'opposer au vote d'une loi.

Les anciens impôts furent supprimés et remplacés par d'autres, plus justes.

L'Assemblée créa une **nouvelle monnaie** : les **assignats**. La justice fut confiée à des juges élus et la **torture abolie**. L'Assemblée instaura la **liberté de religion** et déclara que les biens du clergé appartenaient désormais à l'Etat.

Dépourvu de ses biens, le clergé était dorénavant payé par l'Etat ; en contrepartie, il devait **jurer fidélité** à la Constitution. Certains prêtres refusèrent de prêter ce serment : soutenus par le Pape, ces **prêtres réfractaires** s'opposaient à la Révolution.

II/ La fuite puis la chute du roi

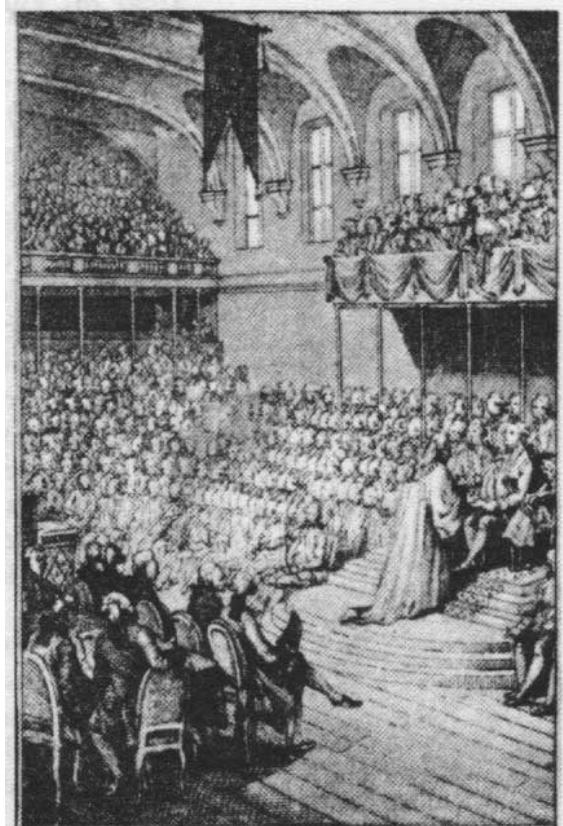
Louis XVI n'était pas en accord avec le régime de monarchie constitutionnelle et se sentait prisonnier de la Révolution. **En juin 1791**, il tenta de **fuir** à l'étranger avec sa famille. **Arrêté à Varennes**, il fut ramené à Paris. A partir de ce moment, le peuple français perdit confiance en lui.

Quelques mois plus tard, l'Assemblée le déposa et le **fit emprisonner** pour **trahison envers la nation** française. Une nouvelle assemblée, la **Convention**, **abolit la royauté** et proclama **la République le 21 septembre 1792**.

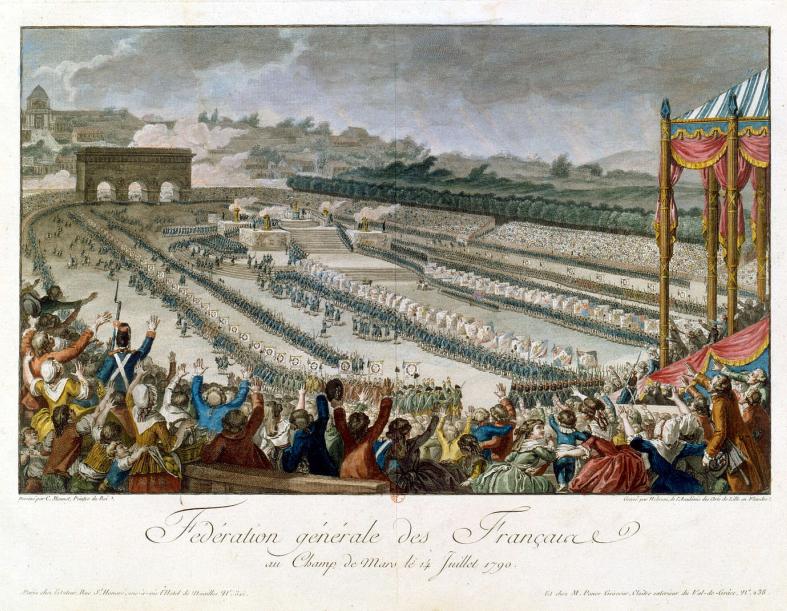
III/ Les guerres de la révolution

A partir de 1792, la France, qui souhaitait étendre la Révolution à toute l'Europe, **entra en guerre avec plusieurs pays voisins**. D'abord victorieuse à **Valmy** et à **Jemmapes**, l'armée française fut ensuite repoussée.

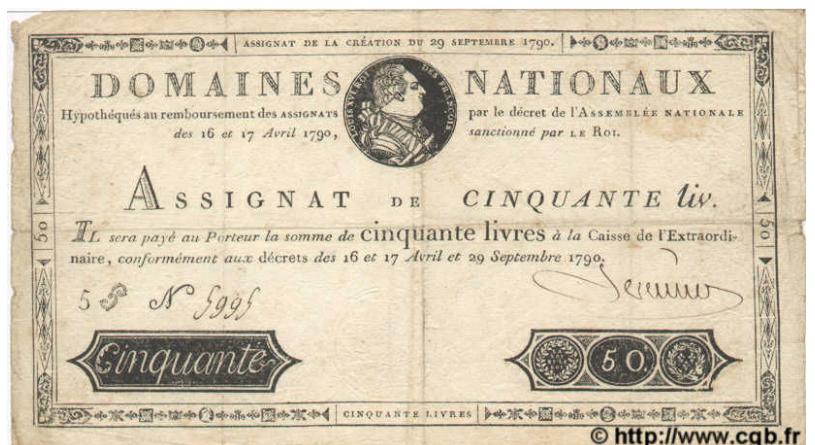
Inquiète de l'avancée des armées ennemis qui marchaient sur Paris, la Convention lança un **vaste appel aux volontaires** en 1792.



Constitution de 1791



14 juillet 1790, fête de la fédération



Assignat



Fuite du roi et arrestation à Varennes



Enrôlement des volontaires 1792